

panneauxaeroport

ARTICLES INTERDITS DANS LES BAGAGES

1
ARMES À FEU
ET AUTRES
ARMES

2
OUTILS
ARRONDIS

3
LES ARMES
ET LES OBJETS
TRANCHANTS



4
SUBSTANCES
EXPLOSIVES ET
INFLAMMABLES

5
SUBSTANCES
CHIMIQUES
ET TOXIQUES

6
LIQUIDES

INFORMATION AUX VOYAGEURS

Nouvelles mesures de sûreté
s'appliquant aux liquides, gels, crèmes, pâtes, aérosols.

➔ Sont autorisés en cabine :

Les flacons et tubes de 100 ml maximum
disposés dans un seul sac plastique
transparent fermé d'une dimension
d'environ 20x20 cm.

Un seul sac par personne



➔ Sont interdits aux contrôles de sûreté :

- Les produits placés dans des sacs
plastiques ouverts ou épousés
- Les produits aiguisés ou tranchants
- Les contenants de plus de 100 ml.



Les exceptions :

- Les aliments pour bébé indispensables au voyage
- Les médicaments liquides accompagnés de
leurs emballages ou attestations.

Mettez vos produits dans vos bagages en soute,
ne conservez en cabine
que les liquides indispensables



OBJETS INTERDITS

les visiteurs seront soumis à des contrôles de sécurité,
avec fouilles et ouverture des sacs



Objets tranchants,
contondants,
coupants



Armes à feu,
toutes munitions



Bagages



Megaphones



Lasers



Drones



Sacs volumineux
(15 l maximum)



Boîtes en métal



Aerosols
vaporisateurs



Tout liquide décapant,
eau de javel, chlore,
carburant, solvant,
acétone, diluant...



Briquet,
allumettes,
petits
combustibles



Tout feux d'artifice,
pétard, fusées de dé-
tresse, briques allume
feu, gaz lacrymogène,
pistolet factice...



Toute bouteille
de gaz



Tout produit
chimique
exceptionnel



Tout produit
extrêmement
inflammable

Si, lors des mesures de sécurité, la présence de l'un des objets interdits est avérée,
l'accès au meeting sera systématiquement refusé.

ATTENTION

Zone de sûreté. Objet interdit en cabine.

Tout objet prohibé sera retiré lors de l'inspection
filtrage des passagers et de leur bagage
à main en zone d'enregistrement

Arrêté du Réglement CE n° 1612004 de la Commission du 15 janvier 2006



CAUTION

Zone of security. Forbidden objects on board.

Any prohibited object will be removed from
passengers or from their cabinluggage
during inspection filtering.

Arrêté du Réglement CE n° 1612004 de la Commission du 15 janvier 2006



ACIDES



POISON,
SUBSTANCES TOXIQUES



LIQUIDES
INFLAMMABLES



EXPLOSIFS



DÉTACHANT



AÉROSOLS,
GAZ POIVRE



AÉROSOLS,
GAZ POIVRE



GAZ
COMPRIMÉ



SUBSTANCES
INFECTIEUSES



ALUMETTES DE SÛRETÉ
BRIQUETS ET
RECHARGES
POUR BRIQUET



Petit bagage

À transporter à bord
Il doit pouvoir être placé
sous le siège devant vous
Il peut s'agir d'un sac à main, d'un sac pour
ordinateur portable ou d'un sac à dos
40 x 20 x 25cm
Gratuit



Bagage en cabine

À transporter à bord
10 kg maximum
Doit être rangé dans le compartiment
au-dessus de votre tête
55 x 40 x 20cm
Acheter



Bagage enregistré

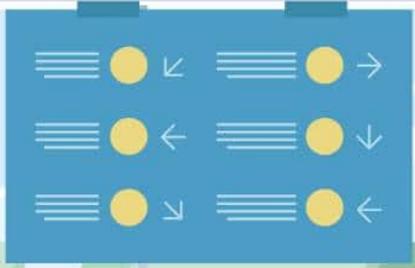
Enregistrement
10 kg ou 20 kg maximum
Doit être déposé au comptoir
d'enregistrement de l'aéroport avant
le contrôle de sécurité
Acheter

Service Objets

Trouvés



Aide en cas de perte d'objet



**Vol en retard
de plus de
3 heures?**

OBTENEZ UNE COMPENSATION !



Bagage perdu, retardé
ou endommagé ?

**Vous pouvez obtenir
jusqu'à 1 600 €**

 Air Advisor



**ENREGISTREZ VOTRE BAGAGE
DEPUIS CHEZ VOUS !**

Imprimez votre étiquette bagage
depuis chez vous et gagnez du temps !

DISPONIBLE UNIQUEMENT AU CÔTÉ DE VOTRE COCOT



 AIR CARAÏBES

BAGAGE PERDU



-  Conservez l'étiquette bagage
-  Gardez les factures des biens de première nécessité achetés après la perte ou le retard de votre bagage
-  Déclarez rapidement la perte à la compagnie et au service bagage de l'aéroport
-  Jusqu'à 1.400€ remboursé si votre bagage est perdu (facture nécessaire)

 RetardVol





**INTERDIT
AUX PORTEURS
D'UN IMPLANT
METALLIQUE**

D0244



**ACCES INTERDIT
AUX PORTEURS
D'UN IMPLANT
METALLIQUE**

D0155



**ATTENTION
ONDES ELECTROMAGNETIQUES
ZONE DECONSEILLEE
AUX PORTEURS DE
STIMULATEURS CARDIAQUES**

D0170



**INTERDIT AUX
PERSONNES SOUS
STIMULATEUR
CARDIAQUE**

D0242



**INTERDIT AUX
PORTEURS DE
STIMULATEURS
CARDIAQUES**

D0245



**PORTEURS DE
STIMULATEUR CARDIAQUE
ATTENTION
FAITES VOUS CONNAITRE
AVANT DE PENETRER**

D0291



**MONTRES, BIJOUX
ET CLEFS
INTERDITS**

D0257



**MONTRES
ET CLEFS
INTERDITES**

D0258



**MONTRES
ET OBJETS
METALLIQUES
INTERDITS**

D0259



**CARTES
MAGNÉTIQUES
INTERDITE**

D0790